

E.D.H.C**CORRIGÉ SUJET 1****EXERCICE 1****4 points**

a ; c ; d ; f 4 points (soit 1 point par élément juste)

EXERCICE 2**9 points**

1)

a) Les biens publics sont l'ensemble des équipements et des ressources utiles à la satisfaction des besoins des citoyens.

b)

- Le bus est un moyen de transport ;
- Il est un pont d'accès vital à l'éducation ;
- Il est un pont d'accès vital aux marchés ;
- Il est un pont d'accès vital aux services des milliers de citoyens ;
- Il assure et protège notre mobilité.

(Le correcteur retiendra comme juste deux (2) réponses parmi ces propositions)

2)

- Éviter d'écrire sur les murs, la clôture, les tables-bancs de l'école;
- Utiliser correctement les toilettes ;
- Fermer les robinets des points d'eau après utilisation
- Eteindre les lumières et les climatisations après les cours ;
- Entretien le matériel de travail ;
- Utiliser rationnement les ressources financières publiques ;
- Rendre compte régulièrement des dépenses effectuées ;

(Le correcteur retiendra comme juste deux réponses parmi ces propositions)

3) Explication :

C'est grâce aux bus que nous pouvons nous rendre à l'école à l'heure, et avoir de bons résultats scolaires. Le bus permet aussi à nos mamans d'aller au marché, de nous fournir de la nourriture, de faire du commerce et de contribuer au bon fonctionnement du pays.

(Le correcteur retiendra comme juste tout argument allant dans le sens de ces propositions)

EXERCICE 3**7 points**

1) Identification du problème :

- La violence subie par un élève de ta classe
- Un groupe d'élèves agressent un élève de ta classe

2) Deux causes de violences faites aux personnes :

- Le poids des traditions
- L'impunité
- L'intolérance ou le non-respect du principe d'acceptation de l'autre avec sa différence
- Le non-respect de la dignité des autres
- L'ignorance des voies de recours
- L'application insuffisante des textes de loi
- La méconnaissance des droits des personnes vulnérables

(Le correcteur retiendra comme juste deux propositions parmi les réponses suivantes) (soit 1 point par réponse juste)

3) Justification :

Face à une violence à l'égard d'un enfant, il faut utiliser les voies de recours ; c'est-à-dire dénoncer la violence, porter plainte, et laisser la justice faire son travail. Cette action permettra de sanctionner les cas de violence faite aux personnes vulnérables et de dissuader les éventuels coupables.

(Le correcteur retiendra comme juste tout argument allant dans le sens de ces propositions)